

EXT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris*

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026.

Présents: Guy MEZARD, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Jimmy PAUVERT, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 15
- Votants 15

Objet : Convention d'Objectifs et de Moyens entre la commune et La Noiseraie

Délibération n° 26/2026

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'objectifs et de moyens du Comité des Fêtes « La Noiseraie » avec son annexe 1. Monsieur le Maire précise qu'un exemplaire dudit projet a été envoyé en amont de la séance aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose que la présente convention soit conclue et effective jusqu'au 31 mars 2027, reconduite tacitement et annuellement pendant une durée de 3 ans.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la commune et le Comité des Fêtes « La Noiseraie » ainsi que son annexe 1, convention prenant effet au 31 mars 2026, conclue et effective jusqu'au 31 mars 2027, reconduite tacitement et annuellement pendant une durée de 3 ans,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD.



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.